INFORMATIONS :

Le Tour de France à Visé

Lundi 2 juillet 2012

VILLE DÉPART 2012

Programme :

Troisième et dernier jour dans la Province de Liège. Le départ sera donné à Visé qui accueillera pour la première fois le Tour de France. Le peloton prendra la direction de Tournai sur un parcours de 207,5km en traversant 14 communes de la Province de Liège. Au total, ce sont pas moins de 32 communes que le Tour de France 2012 traversera en Province de Liège.

ITINÉRAIRE - HORAIRE
2ème étape : **VISÉ > TOURNAI**
Lundi 2 juillet 2012
Distance : 207,5 km

Caravane Publicitaire
Parking : rue de la Fontaine, avenue Albert 1er, avenue des Combattants
Passage sur la ligne de départ : de 10h50 à 11h15

Course
Rassemblement de départ : place Reine Astrid
Signature des coureurs : de 11h25 à 12h25
Départ : 12h35, par l'avenue du Pont, l'avenue Franklin Roosevelt et l'allée Verte

Mesures de polices

Des mesures de police ont été prises dans tout le centre de Visé, parfois dès la veille, le dimanche 1er juillet.

Dès à présent, nous tenons à vous avertir des mesures qui risquent de vous toucher :

INTERDICTION de stationner et circuler dans les rues de la zone d'exclusion
le lundi 2 juillet
de 0h00 du matin à 16h00

PARKING :

Si vous ne devez pas circuler en voiture

Si vous ne devez pas circuler en voiture, un parking **«riverains»** est mis à votre disposition dans la cour du collège Saint-Hadelin selon les modalités suivantes :

- **ENTREES** le dimanche 1er juillet entre 8h00h et 23h00
- **SORTIES** le lundi 2 juillet entre 14h00 et 18h00
- **entre le dimanche 23h00 et le lundi 14h00, il n'y aura donc aucun mouvement de voiture possible dans la cour**
- un service gardiennage de la cour sera assuré.

Un 2eme parking **«riverains»** est également possible au garage Paisse – prendre contact directement avec le garage au 04 379 11 72

PARKING :

Si vous devez circuler en voiture

Si vous devez circuler avec votre véhicule, il vous est conseillé de sortir de Visé par le zoning de la rue de Maastricht et l'entrée d'autoroute **«Visé-nord»**. Votre véhicule devra toutefois être stationné dans une rue à stationnement non interdit. Les plaques seront en place dès le vendredi soir.

Comment venir à Visé :

En train (le plus pratique) : la gare de Visé se trouve à 50 mètres du lieu de départ . Pour 11€ A/R de toutes les gares belges.

En bateau : de nombreux emplacements sont disponibles au quai des Fermettes et au port de plaisance.

A pied : le centre de la Ville n'est pas loin de plusieurs villages et quartiers environnants.

En mobilhome : un parking mobilhome est prévu près de la capitainerie du port de plaisance.

A vélo : un parking vélo est prévu devant la gare de Visé.

En bus : voir site des tec (www.infotec.be).

En voiture :

- Berneau, Aubel : • en venant de **Berneau, Aubel** : stationnement autorisé dans les rues proches du centre (parking du hall omnisport, parking du foot, rues des quartiers de la Wade et Ma Campagne)
- Oupeye, Bassenge : • En venant de **Oupeye, Houtain, Bassenge**, parking de la rue Naessens de Loncin **«P2»** en venant via la sortie Lixhe (avant le pont barrage)
- Dalhem : • En venant de **Dalhem**, parking dans la prairie avant la route menant à Lorette **«P3»**
- Liège : • En venant de **Liège** via autoroute Liège Maastricht sortie Visé Nord suivre direction Lixhe puis stationnement au parking **«P1»**
- Pays-Bas : • En venant des **Pays-Bas**, **«P1»** via la sortie autoroute Lixhe Visé Nord et le pont barrage de Lixhe

Une ligne téléphonique où vous pourrez signaler un problème particulier ou obtenir un renseignement complémentaire sera ouverte
du vendredi 29 juin à 9h00 jusqu'au lundi 2 juillet à 18h00
au numéro de GSM suivant: 0471/10.10.30